



Pour diffusion immédiate

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Budget 2024**

COATICOOK, LE 11 DÉCEMBRE 2023 – Au cours des dernières semaines, les élus de la Ville de Coaticook se sont penchés sur l'état des finances municipales et les projections de revenus et des dépenses en vue d'établir le budget 2024 ainsi que le programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026.

Le budget total de la Ville pour l'année 2024 s'élève à 33 511 139 \$ soit 3.6 % d'augmentation en comparaison au budget 2023. Ce montant comprend les opérations d'Hydro-Coaticook.

#### **Taux de taxation**

En 2024, le taux de taxation résidentiel passera de 0,7686\$ à 0,7917 \$ par 100 \$ d'évaluation, soit une augmentation de 3 %.

Les autres principaux taux de taxation en vigueur seront les suivants :

Secteur	Taux 2024 / 100 \$ d'évaluation
Agricole	0.7617 \$
Commercial	1.6439 \$
Industriel	1.7996 \$
6 logements et plus	0.8487 \$

#### **Tarification des coûts de services**

Comme chaque année, les frais de service sont réévalués dans le but de fixer le coût en fonction des dépenses estimées par service.

Les tarifs pour 2024 seront les suivants :

Secteur	Tarif
Aqueduc et égouts, secteur urbain	432 \$
Traitement des eaux usées, secteur urbain	63 \$
Aqueduc et égout, secteur Barnston	500 \$
Traitement des eaux usées, secteur Barnston	63 \$
Traitement des eaux usées, secteur Baldwin	1 000 \$
Matières résiduelles	288 \$
Fosses septiques	130 \$

### **Programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026**

Le programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026 adopté par le conseil chiffre les investissements de 2024 à 16 545 442 \$. Pour cette année, un montant de 2 096 844 \$ sera pris à même les revenus. Des emprunts, des subventions, des surplus accumulés et d'autres sources seront utilisés pour combler les investissements prévus au PTI tout en respectant la politique de gestion de la dette. Les principaux projets qui seront réalisés au cours de l'année sont les suivants : rénovation de la piscine municipale, l'achat d'une unité sanitaire mobile, la réalisation d'une étude pour l'implantation d'une nouvelle centrale hydro-électrique, le maintien du programme de subvention pour l'achat de bornes électriques, l'aménagement du parc André-Louis-Cloutier et un gazebo au parc Elvin-Baldwin.

« Nous avons dû faire des choix difficiles face à l'augmentation de nos responsabilités en plusieurs domaines, mais surtout face à l'augmentation des coûts de services. L'inflation se fait ressentir dans tous les domaines. L'achat des matériaux et les coûts de service augmentent tout comme le coût de la vie. En 2024, le conseil a aussi fait le choix de poursuivre dans la qualité du panier de services offerts aux citoyens. Nous considérons que d'avoir contenu le taux de taxation à 3% malgré le contexte inflationniste que l'on connaît fait preuve d'une bonne gestion serrée de nos opérations », Simon Madore, maire de Coaticook.

-30 -

**Source :** Shirley Lavertu, Responsable des communications  
**Tél :** 819-849-2721 #256